



Elu-e-s régionaux Europe Écologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 27 juin 2013

Intervention de Elie Brugarolas

Pour cette décision modificative le groupe EELV se félicite du remboursement anticipé des emprunts contractés auprès des banques ayant des activités dans les paradis fiscaux le CA et la SG.

Pour ce remboursement nous faisons appel à une enveloppe de prêts négociés avec la CDC à des taux très avantageux. Cependant l'enveloppe CDC est limitée alors qu'envisageons nous pour l'avenir ? Qu'en est-il du projet d'agence d'investissement pour les régions, d'outil collectif des régions pour émettre des obligations sur les marchés financiers ?

Par ailleurs il y a un an, l'Assemblée Plénière a délibéré pour donner délégation au Président de lancer les procédures préalables à l'émission d'un programme de billets de trésorerie, ou en est-on ? Pourrions nous avoir lors de la prochaine plénière un point d'information sur le dispositif ?

Nous avons un résultat 2012 qu'il nous est proposé d'affecter en totalité lors de cette DM1, c'est bien. Par contre nous renonçons à une partie de notre niveau d'emprunt, nous nous demandons s'il n'aurait pas été opportun de le maintenir ce niveau d'emprunt pour monter en puissance sur certaines mesure régionales et obtenir des effets leviers, notamment sur l'action économique et la transition énergétique ?

Enfin, depuis plusieurs années nous assistons à un recul de l'état sur les engagements d'investissement notamment sur le PDMI, il serait souhaitable que lors de l'élaboration du budget nous prenions en compte ceci et nous nous engagions dans d'autres types d'investissements hors contrat avec l'état.